

Une nouvelle structure qui ressemble aux structures anglo-saxonnes. Quelles sont les craintes qui ressortent de ce projet de loi?

Vis à vis des collègues,
une remise en cause du métier et du statut:

- Remise en cause de l'inspection
- Mise en concurrence des collègues et des écoles
- Fin de la carte scolaire
- Chef hiérarchique qui n'est pas forcément issu du milieu enseignant (qui note)
- Recrutement... Licenciement

Les parents sont-ils gagnants ? Pas si sûr!!

- Ne sont pas forcément représentés lors des CA (3 parents maximum pour un regroupement de 5 écoles ??)
- Plus de conseil d'école qui était un lieu de discussion
- Augmentation des impôts locaux

Les directeurs : un miroir aux Alouettes ? Un statut ?

Oui ! Mais loin de ce que veulent vraiment nos directeurs !

Le directeur d'EPEP :

- Est désigné par l'IA
- A un statut dit fonctionnel, mais peut être remercié à tout moment
- Doit faire obéir, doit appliquer les décisions ministérielles
- A beaucoup de pouvoirs mais beaucoup de devoirs!
- Recrute les personnels non titulaires (au début...)



Et les élèves dans tout cela ?

- De grandes structures !!! Dans lesquelles l'enfant n'est plus au centre du système éducatif !

Pourquoi s'arrêter là ?

- Ecoles privées/publiques ensemble ? Rien ne l'empêche !
- Et la possibilité de regrouper les écoles avec les collèges !

Les municipalités ?

Le point de vue de l'Association des Maires de France

- Transfert de charges des communes
- Externalisation des décisions ou des gestions communales
- Mise à disposition d'un(e) secrétaire
- Désengagement de l'Etat



**Non à la mise en place d'un système rejeté par
tous les partenaires de l'école depuis des années!**

